**TRENTIEME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L’EXAMEN PERIODIQUE UNIVERSEL**

**(07 AU 16 AVRIL 2018)**

**CAMEROUN**

**DECLARATION DU CONGO**

**Monsieur le Vice-Président,**

Mon Pays souhaite une cordiale bienvenue à la délégation du Cameroun et la remercie pour la présentation de son rapport national.

Le Congo salue le renforcement par le Cameroun de son cadre normatif à la suite de la mise en œuvre des recommandations du dernier EPU notamment, par la ratification des instruments juridiques internationaux de protection des droits de l’homme.

Nous notons avec satisfaction l’adoption et la mise en œuvre, par le Cameroun, d’un plan d’action national de promotion et de protection des droits de l’homme pour la période de 2015 à 2019.

Nous encourageons le Cameroun à poursuive des actions en faveur des populations vulnérables, dont les enfants en vue de limiter les incidences des activités des entreprises sur leurs droits.

Le Congo souhaiterait faire les recommandations suivantes au Cameroun :

1. Redoubler d’efforts pour arrêter et traduire en justice les auteurs d’enlèvements d’enfants à des fins de vente d’organes ou de pratiques magiques;
2. Garantir à tous les enfants et sur un pied d’égalité un enseignement primaire gratuit ;
3. Ratifier la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille.

Enfin, nous souhaitons plein succès au Cameroun pour son EPU.

**Je vous remercie.**